



Le 29 mars 2019

Communiqué de presse

Signature du Pacte régional d'investissement dans les compétences entre l'Etat et la Région Occitanie

Muriel PÉNICAUD, Ministre du Travail, Étienne GUYOT, Préfet de la région Occitanie et Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, ont signé, en présence de Jean-Marie MARX, Haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, à l'École de la deuxième chance de Perpignan, le Pacte régional d'investissement dans les compétences entre l'Etat et la Région Occitanie, dans le cadre du déploiement du Plan d'Investissement dans les compétences.

En région Occitanie, le Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022, va permettre de former, dès 2019, **20 000 jeunes et demandeurs d'emploi les moins qualifiés supplémentaires, et de porter ainsi le nombre de demandeurs d'emploi formés en Occitanie à plus de 80 000 personnes.** Il traduit un engagement financier réciproque qui s'élève à plus de **1,4 Md€ sur les quatre ans : 568M€ sont apportés par l'Etat, tandis que la Région s'engage à maintenir un haut niveau de formation des demandeurs d'emploi, à hauteur de 877 M€ sur les 4 ans à venir.**

Le PIC permettra également de développer de nouvelles initiatives en matière d'orientation, de formation et d'emploi. Des actions expérimentales et nouvelles verront le jour : le déploiement de la formation à distance, le développement de la formation en situation de travail (Afest) au sein même des entreprises, la mise en place de bus itinérants sur l'orientation et l'information sur les métiers en zones rurales ou en quartiers prioritaires de la ville, la montée en compétence des professionnels du tourisme pour mieux promouvoir et conseiller sur la destination Occitanie, la création d'un observatoire 4.0 permettant de mieux connaître et anticiper les besoins en compétences des entreprises par l'analyse de la « data emploi »...

En Occitanie, la Région souhaite également saisir l'opportunité du PIC pour lancer un vaste plan de modernisation de l'offre de formation qui aura vocation à proposer aux organismes de formation un appui d'ingénierie pour renouveler les pratiques pédagogiques des formateurs par l'apport des outils digitaux et de nouvelles technologies.

« L'objectif du PIC, c'est d'amener les chômeurs les plus éloignés de l'emploi, les jeunes sortis de tous les systèmes, vers l'emploi durable, en créant des parcours adaptés. L'investissement porte sur la mise en place de diagnostics évolutifs des besoins en compétences sur les territoires et sur des parcours complets, « sans couture » mettant la personne au centre du dispositif et prenant en compte la réalité de sa situation quand elle est fragile. C'est que nous allons réaliser en région Occitanie. » a déclaré Muriel PÉNICAUD.

Pour Jean-Marie MARX *« La formation demeure la meilleure des solutions pour vaincre le chômage et pour remettre le pied à l'étrier des jeunes et des demandeurs d'emploi. En Occitanie, le Plan d'investissement dans les compétences, qui conjugue les efforts de l'Etat et de la Région, va permettre de répondre aux besoins des personnes en recherche d'emploi et des entreprises. »*

« Le PIC en Occitanie ce n'est pas uniquement plus de formations, c'est aussi mieux former pour faire baisser les 14 000 emplois qui restent non pourvus. Au-delà des places de formations supplémentaires, nous souhaitons saisir l'opportunité du PIC pour moderniser et renforcer notre offre de formation avec des actions innovantes, la rendre accessible partout et anticiper les besoins des entreprises sur nos 18 bassins d'emploi. Notre nouveau dispositif Innov'Emploi est à l'image de notre ambition pour la formation : faire du sur-mesure, pour que tous nos concitoyens, en particulier les plus éloignés de l'emploi, bénéficient de parcours de formation qualifiants avec des emplois à la clef. Pilote de la mise en œuvre du PIC, la Région travaillera en « pack » et veillera à coordonner sur son territoire l'ensemble des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi. Mon combat, c'est l'emploi », a déclaré Carole DELGA.

Les Pactes régionaux d'investissement dans les compétences constituent le volet régional du Plan d'investissement dans les compétences, doté de 15 milliards d'euros sur 5 ans. Ils traduisent la volonté de l'Etat et des Régions d'intensifier et de transformer les parcours de formation des jeunes et des demandeurs d'emploi non qualifiés. Cet investissement exceptionnel doit permettre d'améliorer l'impact des parcours de formation pour les entreprises et les personnes en recherche d'emploi :

Former 1 million de demandeurs d'emploi et 1 million de jeunes ;

Répondre aux besoins des métiers en tension dans une économie en croissance ;

Contribuer à la transformation des compétences, notamment liée aux transitions écologique et numérique.

Retrouvez ci-joint un visuel.

Crédit photo : Emmanuel Grimault - Région Occitanie

CONTACTS PRESSE

Ministère du Travail : sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr / 01 49 55 32 21

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée - laure.dupau@laregion.fr - 05 61 33 56 06